

Assemblée générale du 31 mai 2024

L'assemblée générale 2024 qui se tenait à La Chartreuse de Cahors a réuni 32 participants présents et 26 procurations.

Le Président Christian Sarréo a commencé la séance en rendant hommage aux compagnons disparus par une minute de silence.

L'ordre du jour a ensuite été suivi.

1. Rapport d'activité :

Le Secrétaire, Jean-Louis Martin a tout d'abord fait état de ***l'évolution de la composition du comité de section*** de 8 membres, du ***nombre de réunions*** des différentes instances (5 réunions de bureau, 3 du comité de section, 1 des 17 référents cantonaux, 2 réunions régionales des Présidents de Midi-Pyrénées et 1 des Présidents départementaux à Paris.

Il a ensuite énuméré la participation de notre section aux ***cérémonies et manifestations patriotiques*** : plus d'une quinzaine et à noter notre participation à un colloque historique à Caniac du Causse, organisé par l'ONACVG sur la résistance et la répression militaro-policière allemande en Quercy les 3 et 4 mai derniers.

Concernant les ***remises de décorations*** :

- **Cérémonie de remise des insignes de chevalier à M. Romain Ravaud** PDG de Whylot ;
- **Cérémonie à la préfecture du Lot pour les récipiendaires de l'ONM** le 2 Avril 24, notamment Mesdames Sabine Baldès en qualité de chevalier, décoration reçue des mains de Madame la Préfète et Christiane Bouat promue Officier, décoration reçue des mains de notre ami le Général Henri Szwed lui-même Commandeur, la cérémonie concernant Madame Simon-Picquet a eu lieu elle le 4 Mai dernier dans sa commune des Junies où elle est maire, décoration reçue des mains du maire de Cahors Jean-Luc Marx.

Les récipiendaires sont à nouveau félicités.

La section du Lot a également participé à d'***autres évènements*** tels que :

- **L'accompagnement des jeunes cadets** issus du SNU à Gabaudet avec l'ONACVG et le Grand Figeac par Didier Cambon et Bernard Thamié compagnons.
- La participation du Président à des événements institutionnels et festifs à la fois avec le **départ de la Préfète du Lot et l'arrivée d'une nouvelle Préfète, les différents vœux de la préfecture et de Cahors** notamment.

D'autres ***actions et projets ONM sont en cours***, tels que :

- **Convention avec le SDIS et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers** signée le 24 juin 2023 en présence de Madame la Préfète. Cette convention a pour objet de décliner au niveau départemental les mesures prévues par la convention nationale entre les mêmes parties notamment des actions envers les jeunes sapeurs-pompiers (JSP).
- **Un Avenir Ensemble** : Signature de la 1^{ère} convention de parrainage, pour l'ONM, à Figeac le 25 Avril 2024 avec un parrain qui est des nôtres, le lieutenant-colonel B. Thamié vice-président de notre section. C'est une convention, comme vous le savez, sous l'égide de la fondation (Un Avenir Ensemble) qui consiste pour le parrain à accompagner son filleul jusqu'à l'entrée dans la vie active.

Concernant **l'organisation de conférences ou la participation à des actions avec les associations partenaires amies**, 7 rendez-vous ont été proposés.

Enfin, concernant les **actions en faveur des adhérents** :

- Le recrutement sera abordé par le Président dans son rapport moral,
- L'édition de l'annuaire de section et l'officialisation des référents cantonaux ont été communiqués aux adhérents le 20 Août 2023,
- Les vœux ont été organisés à La Chartreuse le 30 janvier 2024 à La Chartreuse complétés d'une visite le matin du Théâtre de Cahors,
- Des visites de nos anciens (90 ans et plus) ont été effectuées à l'occasion des vœux par le Président lui-même et les référents cantonaux,
- Plusieurs représentants de notre association étaient présents lors des obsèques des compagnons ou de leurs conjoints.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier :

Celui-ci a été présenté par le Trésorier, Jean-Claude Brion.

Les recettes pour 2023 se sont élevées à 16 019,89 € (contre 7 762,39 € en 2022) et hors abandon de frais à 6 444,42 €.

Les dépenses, quant à elles, se sont élevées à 18 350,38 € (contre 7 011,29 € en 2022) et hors abandon de frais à 8 774,91 €.

Il est rappelé que la section n'a pas de personnalité juridique et reverse à l'association nationale 20 € sur les 35 € du montant perçu des cotisations.

Ainsi, le résultat de l'exercice est déficitaire de 2 330,49 € et ce déficit a été comblé par un prélèvement sur le compte livret à hauteur de 1 400 €.

Le détail des comptes est annexé au présent compte-rendu.

Concernant l'état des comptes bancaires :

- Le compte courant CANMP de la section s'élève à 1 134,08 € (contre 1 586,32 € en 2022) ;
- Le compte sur livret CANMP de la section s'élève à 11 459,86 € (contre 12 511,94 € en 2022).

Les raisons du déficit de l'exercice 2023 sont dus :

- A des achats exceptionnels (drapeau et kakémonos),
- Au développement des activités (location de salles pour conférences, réunions...),
- Au soutien éthiques aux associations,
- Aux cotisations non perçues.

Dès lors, les actions à mener ou à développer au cours de 2024 pour à réduire les dépenses de fonctionnement reposent sur l'analyse des dépenses prévisionnelles, la perception des cotisations en retard (avec un rôle donné aux référents de canton), l'encouragement des dons des adhérents, la sollicitation des chefs d'entreprise adhérents et pour finir l'augmentation de la cotisation.

Il est ainsi proposé d'augmenter de 5€ la cotisation des adhérents (pour passer de 35 à 40€).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La proposition d'augmentation de la cotisation 2025 est adoptée à l'unanimité.

3. Rapport moral :

Le président, Christian Sarréo, a confirmé sa volonté de ne pas renouveler son mandat de président et en conséquence, il souhaite présenter un rapport moral couvrant la période des trois années de sa présidence.

Le début de mandat en 2022 met en évidence la nécessité de structurer davantage le bureau composé seulement de 2 membres, qui malgré leur motivation et leur engagement peinent à répondre aux demandes des instances nationales de l'ANMONM et des compagnons de la section du Lot. Il s'avère nécessaire aussi de fédérer les membres du comité et l'appui du Vice-président national a été le bienvenu.

Début 2023, 5 projets sont lancés :

1. Recrutement

25 compagnons avaient été recrutés au cours des 7 années 2016 à 2022, 25 autres seront recrutés pendant les 17 mois de janvier 2023 à mai 2024.

La moyenne d'âge de ces derniers est de 65,5 ans, celle des 125 membres est de 77 ans.

14 d'entre-eux sont domiciliés à Cahors ou dans ses environs (Vallée du Lot).

2. Structuration

17 référents cantonaux sont nommés pour l'ensemble du département.

Dans le cadre du renouvellement du tiers du comité pour l'année 2024, ce dernier accueille 4 nouveaux membres, tous domiciliés à Cahors ou dans ses environs, dont 3 recrutés depuis le début de l'année 2023.

Ce changement entraîne un rajeunissement (l'âge moyen passe de 74 à 67.5 ans) et une féminisation (4 femmes pour 10 membres).

De plus l'implantation géographique des membres du comité se trouve plus équilibrée, représentant maintenant le nord (4 membres), le centre (2 membres), et le sud (4 membres).

3. Actions :

Le rapport d'activités, présenté par Jean-Louis Martin, détaille parfaitement toutes les actions conduites pendant les années 2023 et 2024.

4. Relations avec la Préfecture et les Administrations

Au cours de ces 3 années, notre présence et nos relations avec **la préfecture et les sous-préfectures** se sont renforcées ; Madame Mireille Larrède, préfète du Lot a participé à notre AG en 2022, une rencontre avec l'actuelle préfète, Madame Claire Raulin s'est déroulée le 19 janvier 2024.

Il en est de même **avec l'ONACVG** ; nous sommes présents au Conseil Départemental de cette institution pour 3 de nos compagnons : D. Cambon, G. Conéjéro et H. Szwed.

Education Nationale : nous avons accueilli comme nouveau compagnon Christèle Hoscar, Secrétaire Générale de la DSDEN du Lot.

Nos actions dans le cadre de la Fondation « Un Avenir Ensemble » nous rapprochent des établissements scolaires du Lot.

5. Relations avec les Associations partenaires

Notre volonté de réaliser des actions communes avec d'autres ordres nationaux (**SMLH**) et ministériels (**AMOMA et AMOPA**), d'autres associations partenaires l'**ALACTE**, (Association Lotoise des Anciens Combattants sur Territoires Extérieurs), le **Souvenir Français**, se concrétise au fil des mois.

En conclusion,

Arrivant au terme de ces 3 ans de mandat de président, Christian Sarréo analyse les besoins futurs de la section.

La structure étant en place, plus solide, plus jeune, plus féminisée, il est temps de lui insuffler dynamisme et joie de vivre.

Pour cela, rien de mieux qu'un nouveau manager qui apportera sa créativité et son expérience pour le bien de tous et c'est avec plaisir et confiance que Christian Sarréo passera le relais à son successeur.

Christian Sarréo remercie chaleureusement tous ceux qui ont accepté de s'engager : les membres du comité, les référents cantonaux, les porte-drapeaux, les différents conseillers.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

4. Élection des 4 membres du comité de section :

Le tiers sortant est à renouveler (trois membres) : Michel Baldy, Jean-Louis Martin et Jean-François Vargues.

Et il y a un siège vacant.

Quatre membres se sont déclarés candidats, conformément aux termes de l'article R 18-1 du règlement intérieur de l'ANMONM :

- Sabine Baldès,
- Christèle Hoscar,
- Marie-Pierre Taillade,
- Jean-Louis Martin.

Le Président présente chaque nouveau candidat et fait part de sa satisfaction d'une féminisation et d'un rajeunissement du comité de section.

Les candidats sont élus à l'unanimité.

5. Élection du Président par le comité de section :

Les membres du comité de section renouvelé s'étant retirés pour élire le nouveau Président, ce dernier est présenté à l'assemblée. Il s'agit de Jean-Louis Martin, élu « à l'unanimité ».

Le nouveau Président fait part de ses remerciements aux membres du comité de section pour la confiance qui lui est accordée qu'il considère comme un honneur et une fierté.

Il adresse également un hommage à Christian Sarréo en saluant son engagement plein et entier dans le redressement et le développement de la section.

Il le remercie et l'assemblée l'applaudit chaleureusement.

Le Président rappelle le rôle de notre association dans le rappel des valeurs indispensables à notre République, notamment les valeurs morales et civiques qui constituent l'ADN de notre association et qu'il s'emploiera à défendre par ses actions.

Il s'inscrit également dans les attentes des compagnons quant à notre association, à savoir les moments d'échange, de partage et de convivialité.

Il indique que l'après-midi lors de la première réunion de ce comité de section renouvelé, un nouveau bureau sera constitué et définira les grandes lignes du programme pour l'année à venir.

Il laisse enfin place à la détente et à la convivialité autour d'un apéritif, suivi d'un repas.

Nouveau comité de section du Lot de l'ANMONM (2024-2025)

Nom et prénom	Membres du Bureau et du Comité de Section
MARTIN Jean-Louis	Président
THAMIE Bernard	Vice-Président, Chargé des grands projets ONM
BRION Jean-Claude	Vice-Président, Trésorier
HOSCAR Christèle	Secrétaire
SARREO Christian	Membre du Bureau, conseiller du Président en charge du recrutement et de la fidélisation des adhérents
BALDES Sabine	Membre du Comité
MARTIN André	Membre du Comité
RUZIE Ségolène	Membre du Comité
SZWED Henri	Membre du Comité
TAILLADE Marie-Pierre	Membre du Comité